

# L'ACLOT

**Abonnement :**

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

**ON TRAITE A FORFAIT.**

**Annonces :**

Ordinaires, 10 centimes — Judiciaires, 1 franc  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

Les personnes qui prendront un abonnement à L'ACLOT du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre (2 fr.), recevront le journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Les abonnements se prennent au bureau du journal, boulevard des Archers.

**Le nouvel abattoir.**

L'emplacement choisi pour la construction du nouvel abattoir ne plaît pas, nous dit-on, à MM. les bouchers. C'est ce qui explique la protestation qu'ils viennent d'adresser au conseil communal et les démarches incessantes qu'ils font auprès de nos édiles pour que ceux-ci reviennent sur la décision qu'ils ont prise.

L'Acclot, dans son numéro du 25 novembre, a préconisé l'emplacement choisi ; il a montré également tous les inconvénients qui pourraient résulter de la construction de cet établissement au milieu d'un quartier appelé à s'étendre dans un temps plus ou moins rapproché.

Ces observations ont été reproduites au sein du conseil communal et la plus grande partie de la population nivelloise a approuvé le choix qu'on avait fait.

Les bouchers ne sont pas contents : ils désireraient voir l'abattoir plus rapproché du centre de la ville.

L'emplacement choisi occasionnera certainement une perte de temps pour quelques uns d'entré eux ; ce sera même un grand inconvénient pour ceux qui ont l'abattoir à leur porte et qui avaient l'habitude d'y laisser les viandes qu'ils pouvaient difficilement conserver chez eux pendant les fortes chaleurs.

Ce que les bouchers désirent est repoussé par la majeure partie des habitants qui demandent que l'abattoir soit le plus possible éloigné du centre de la ville.

C'était d'ailleurs l'avis du comité d'hygiène, il y a vingt ans déjà, lorsque la question du déplacement de l'abattoir actuel fut agitée sous l'administration Paradis.

Les membres du comité d'alors, appelés à donner leur avis sur la question, désignèrent le faubourg de Soignies comme étant le quartier le plus propice à l'érection de ce bâtiment.

L'administration Paradis fut renversée au moment où on allait se mettre à l'œuvre, et avec elle tomba la question du nouvel abattoir.

Les bouchers font également remarquer que le grand égout de l'Hopital vient se déverser dans la Thines à proximité du terrain choisi et que même il le traverse.

Qu'ils se rassurent cependant : nous sommes persuadés que l'architecte saura surmonter cette petite difficulté et empêcher les odeurs nauséabondes qui s'échappent parfois de ce conduit, d'avoir une influence quelconque sur les viandes qui seront déposées dans le nouveau bâtiment.

Nous espérons donc que l'administration communale maintiendra sa décision et si elle croyait que le projet de canal pourrait venir un jour nécessiter un nouveau déplacement, nous lui rappellerions que *Clipotia*, dans notre numéro de dimanche dernier, a signalé un terrain situé juste en face de l'emplacement choisi et présentant non moins d'avantages que le premier.

**LES CHEONQ CLOTIERS.**

I.

Tournai fescot mes espérances ;  
Vlà qu'on m' dit de deos t'imbêter,  
Et si te veux des jouissances,  
Ch'est à Paris qu'i feaut aller :  
Là te riras,  
Là te verras

Tous les farceux, comédiens, chansonniers ;  
Faut quitter Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

II.

Mi j' pinseos qu' ch'éteot là m'n' affaire.  
A Tournai, j' naveos pu d' plaisis ;  
Un jour j' vas trouver m' mamère,  
J'ôte m' casquette et pu j' lis dis :  
Ej' veux partir,  
Ej' m'in vas vir

Des teinturiers qui saillent leus métiers  
J' veux quitter Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

III.

Cell' pauf feimme éteot toute saisié :  
(Les mères aim'tent trop leus garcheons) .  
Vlà qu'elle me dit : Jour de ma vie !...  
Quoisque ch'est qui t' manque à t' maseon ?  
Te fés l' lindi,  
Te fés l' mardi,

A l' pocesieon te fés huit jours intiers ;  
Quoi ! te quit' Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

IV.

L' lind'main j'approcheos de l' frontiére  
In voiture avec ed' zinglès ;  
J'aveos toudis l' tiète à l' portière,  
Ces messieurs éteotent ingelès :  
Tout à n'in queos  
Je n' sins l' cœur greos,

In m'allongeant sur les point' ed' mes pieds,  
J' véyeos pus Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

V.

Jé n' sé pos bin l' longueur de l' route,  
J' dormeos, j'éteos fin contint ;  
Un inglès qui buveot la goutte  
M' dit comme cha el' lind'main matin :  
« Vaô, Taornégien  
Vaô savoar bien

Qué vaô réfiz, vaô taojors, vaô chartiez.  
Vaô, taojors Noter' Thème, afec ses chéonq clotiers. »

VI.

L' premier qui n'a dit enn' parole  
Quand j'éteos intré dins Paris,  
Chà té l' neveu d' Mòsieu Dugnole,  
Comme c' garcheon i éteot surpris ;  
L' me r'luqueot  
L' me r'vétieot

Tout à nein queos quand i m'a bin r'vétié,  
L' crie : vive Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers !

VII.

J' pourmeneos avec les artisses  
Pour mi toudi vir du nouveiau,  
Tous les palais et les églisses,  
On peut dir' qu' ch'est enn' séquoi d' bieau ;  
Mais malgré cha,  
Quoisqu'on y fra,

J' pinseos acor quand j' les aveos r'véties ;  
Duss' qu'elle est Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers ?

VIII.

J'ai vu Rachel jouer un rôle ;  
On n' sareot pas jeuer mieux qu' cha  
Et pour l'intind' dire enn' parole,  
On prétind qu' chet à qui l'ara,  
Quand j' l'acouteos  
Mi j' m'écauffeos,

Je n' saveos pu rester sur mes deux pieds,  
J'oublieos Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

IX.

Un jour que j'aveos fait enn' course

Avec enn' vraie bind' de brigands,  
Su l' coin de l' table j'étaie m' bourse,  
Et j' naveos pus qu' six pièch' chéonq francs,  
J' dis : mill' démeons,  
Faut d' la raisoon,  
Me v'là t'à l'heure à mes derniers déniers,  
Faudra r'vir Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

X.

Et lind'main, j' monteos in voiture ;  
Tous les amis éteotent là,  
J'aveos la mitan d'enn' coloure,  
Et j'éteos fin joyeux comme cha.  
Les Parisiens  
M' tindottent leus mains,  
Et mi j' canteos à grands tours de gosier :  
J' min vas r'vir Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

XI.

J'ai blagué tout l' long du voyage,  
Les voyageurs n'ont pos dormi ;  
Y d'aveo un qui éteot in rage,  
Un grand'pèr qui m'diseot toudi :  
« Tu t'en iras,  
Tu te tairas ;  
Maudit blagueur, tu marches sur mes pieds,  
Va-t-en r'voir Notre-Dame, avec ses cinq clochers. »

XII.

Amiens est enn' bell' petit' ville,  
Y m'a follu passer par là,  
C'hest là qu' j'ai vu enn' si bell' fille,  
Mais j' n'eus pue l' temps d' li dir' com' cha :  
Mon p'tit nounou,  
V'nez avec nous,  
Vous connaîtrez c' que ch'est qu' les teinturiers,  
Vous verrez Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

XIII.

Après cha d'sus l'impériale,  
J'éteos tout près d'un paysan,  
Qui berlingeot comm' enn' vièl' cale,  
Et qui pinseot qu' i'éteot plésant,  
Y m'imbèteot :  
Tout à n'in queot  
J' fés in grand beon in écrasant ses pieds,  
J'aveos vu Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers.

XIV.

J'ai conté l'histoire de m' voyage ;  
Ch'est fini, j' demeure au pays,  
Et je n'veux pos d'autre partage  
Que de l' bonne bière et des amis ;  
Et sans malheur  
Et d'un grand cœur,  
Quand nous aréons ouvré six jours intiers,  
Nous cant'rions Noter-Dame, avec ses chéonq clotiers ;  
Adolphe LERAY.

**Nécrologie.**

Dimanche dernier, est mort à Nivelles, à l'âge de 23 ans, M. Fernand ROUSSEAU, candidat en médecine et président du Club Universitaire nivellois.

M. Rousseau, fils du directeur de notre école communale, était un des membres les plus aimables et les plus aimés de la jeunesse nivelloise.

C'était un garçon modeste qui vivait effacé et qui pouvait même paraître peu communicatif ; mais ceux qui l'ont connu de près savent combien il était bon, serviable et gai.

La jeunesse Universitaire a fait à Fernand Rousseau de belles et touchantes funérailles. Une foule énorme y assistait : la musique de la Garde civique, dont le défunt faisait partie, précédait le cortège et a exécuté plusieurs marches funèbres.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Toussaint et DelBruyere, vice-président et membre du Club

Universitaire; Bastin, étudiant en médecine et Rando, représentant la Garde civique.

Trois couronnes étaient portées devant le cercueil : elles avaient été offertes par le Club Universitaire, par les étudiants de l'Université de Bruxelles et par la musique de la Garde civique,

Deux discours ont été prononcés, le premier à la maison mortuaire par M. Albert Toussaint, qui s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Au nom du Club Universitaire nivellois, qu'il me soit permis de rendre un dernier hommage à la mémoire de ce cher camarade dont nous déplorons aujourd'hui la perte. Perte bien douloureuse et bien cruelle, Messieurs, que celle d'un président aussi dévoué, d'un ami aussi sincère!

La mort de Fernand Rousseau n'atteint pas seulement la société qu'il présidait : c'est un coup qui frappe bien cruellement un nombre considérable d'amis. Cette foule qui se presse aujourd'hui autour de nous en est une preuve convaincante.

Fernand, par ses nombreuses qualités s'était attiré la sympathie et même l'amitié de tous ceux qui l'approchaient. Son caractère agréable et doux, uni aux charmes d'un cœur bienveillant et serviable, nous l'avait rendu cher.

Hélas! La mort est venue nous l'enlever au moment où, après tant d'années d'études si ardues, après avoir passé brillamment quatre examens, près de recueillir le fruit d'un travail persévérant et opiniâtre, il était devenu l'espoir et l'orgueil de ses parents.

Peut-être les regrets unanimes que cause cette mort prématurée pourront-ils apporter quelque adoucissement à la douleur profonde qui accable sa famille.

Cher Fernand, tous nous garderons de toi un éternel souvenir. Puisses-tu jouir dans une autre vie du bonheur que tu as mérité par tes vertus.

Adieu, cher Fernand! Au nom de tes amis, adieu!

\*\*\*

Au cimetière, M. Paulin Delanne a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Avant de fermer pour toujours cette tombe entr'ouverte, qu'il me soit permis, au nom des étudiants en médecine de l'Université libre de Bruxelles, de rendre un dernier hommage, de dire un éternel adieu, à celui qui fut pendant quatre ans notre compagnon d'étude.

Après de bonnes études moyennes faites au collège communal de Nivelles, Fernand Rousseau se fit inscrire à la faculté de médecine de l'Université de Bruxelles.

Entré à l'Université en mil huit cent quatre-vingt-quatre, il fut proclamé candidat en sciences naturelles en juillet 1886, et deux ans plus tard, il avait conquis le grade de candidat en médecine, chirurgie et accouchements.

Ses succès dans ses études vous disent assez que Rousseau était un étudiant des plus actifs, un travail-

leur infatigable; et pendant les années terribles de l'amphithéâtre, nous l'avons vu arrivant toujours un des premiers, et sortant souvent le dernier.

Cet excès de travail altéra bientôt profondément sa santé; la semaine dernière, cependant, les bonnes nouvelles qui nous étaient parvenues nous avaient fait espérer que sa bonne constitution aurait raison de la maladie; mais son état ne fit que s'aggraver de plus en plus, et les ravages du mal terrible eurent bientôt anéanti toutes nos espérances.

Fernand Rousseau était un caractère d'élite; il se distinguait par de brillantes qualités de cœur, qui jointes à une grande modestie, lui avaient attiré l'estime de ses professeurs et l'amitié de ses compagnons d'étude.

Aussi le souvenir de celui dont nous déplorons tous la perte restera-t-il inaltérable.

Fernand, ton corps nous est enlevé, mais ton souvenir nous reste.

Puissent nos regrets adoucir la douleur d'une famille éplorée; à toi, Fernand, à toi, malheureuse victime de la science et du devoir, nous te disons un éternel adieu!

\*\*\*

L'Acclot, que la mort de M. Fernand Rousseau a vivement ému, présente à la famille du défunt ses plus sincères compliments de condoléances.

M. Denis TAMINE, charbon, est décédé subitement mercredi dernier.

Nous prenons part à la douleur que la perte de cet homme de bien fait éprouver à une vieille et nombreuse famille nivelloise.

## Boîte du Journal.

On nous demande où l'on peut se procurer le *peto-phone*.

Nous ne savons où cet instrument est en vente; mais on peut en trouver un spécimen au *chapelet*, rue de Mons.

## A DROITE ET A GAUCHE.

M. Oscar Henrion a bien voulu nous adresser un exemplaire d'une nouvelle brochure qu'il vient de faire paraître sous le titre d'*Olla Podrida*, dernières poésies françaises et wallonnes.

La muse de M. Henrion est honnête, aimable et souriante; nous avons remarqué dans ce recueil quelques chants d'école bien conçus et gentiment tournés ainsi qu'une chanson dédiée à M. le professeur A. Fossez, et intitulée *Souvenir de Nivelles, Adieux des instituteurs du cours de gymnastique en 1876*.

Les chansons en wallon de Liège nous ont particulièrement plu : celles que M. Henrion a chantées lors

pu haut qué l'bocherie, de l'aute costé, éié l'deuxième c' astou Tilcasse, — même qu'i vif' co, li — qu'astou ferlantier dé s' n'état éié qui d'mourou là... éius qué c'est qu'i d'mourou co, hon li? Bi in v'là n' bonne qué dj'ai là sté roullii ca... djé l'dirou cint coups pou in liard! Ça mé r'v'ra savez; mais item allons, ça n' canche toudi ri à l'affaire.

In djôu, i' montont in plan avé Batisse Deug — c'astou co iun étou c' tilale! — pou djuer n' farce à deux twès d'leus camarades qu'i s'errouvinrent souvint échenne à l'maison d'iun l'aute.

Mais pou comp'rinde el dallatche, i faut sawé qu'dins l'temps, on cwéyoit qu' quand il avou in trésor en'sadju on n'avou qu'à daller dié avé n'pouie nwère éié qu'elle avou rade fait d' l'ertrouver; c'astou in idée qu'on avou dainsi comme on cwet co à c' te heure qu'il ara n'disbrouie dins l'meinatche quand l'salière s'erviese ou bi seul'mint quand deux coutias sont cwéigs d' su l'tàbe.

Donc qu'in djou au nôt qu'il avinnent djue au mariatche de France à l'maison Témacq — Témacq li, c'astou in boutiqui éié i' d'mourou dsu l'marteli, à gauche in montant —, Delbranche fait n' cignette à Tilcasse éié à Batisse Deug, éié là comme i' dit:

— Si dj'astou seur, disti dainsi, qué vo fri l' blouque à vo bouche, djé vo m' trou au courant d'en saquet qui m' tréasse despu d'jà bi quinze djous...

— Déqué, hon? disti Tilcasse qu'avou bi vu tout d'suite el djeu éié qui stou d'jà au pas. Vo savez bi qu'i n'a toudi pou d'imbarras avé nous; no stons ci tous camarade échenne.

de son entrée au *cercle littéraire wallon* ainsi qu'au *caveau Liégeois* sont pleines d'esprit et de gaieté.

Nous recommandons à nos lecteurs ce petit livre modeste qui est en vente, à Nivelles, chez M. Cuise-naire, Grand'place.

**Aujourd'hui**, chez M. Charles Chaufforeau, rue Roblet, on « jouera » au Vogel-Pick les deux lapins que les habitués attendaient depuis si longtemps.

**Depuis** dimanche dernier, la foule n'a cessé de stationner devant la maison de M. Nicolas Paternotte à la vitrine duquel on peut voir, au milieu des jouets qui y sont étalés, la médaille d'or et le diplôme qu'il vient de remporter à l'exposition de Londres. On nous assure que M. Nicolas Paternotte participe encore à l'exposition de Tunis.

Nous souhaitons que le jury Tunisien lui décerne une distinction aussi brillante que celle que vient de lui décerner le jury Anglais.

**Noël! Noël!** Voici l'époque des *screenes*: il n'est famille si humble et si pauvre qui n'ait la sienne. Sans doute, on ne mange pas sous chaque toit le cochon de lait traditionnel, arrosé de vieux vins. Mais dans combien de maisons la famille ne se réunit-elle pas autour d'une table chargée de grasses tripes? Combien de ménages ne se permettent-ils pas une tasse de chocolat accompagnée de ce bon pain que le *petit Jésus* a passé et que nous appelons du *cougno*?

Et, dans des milieux plus modestes, n'a-t-on pas la goutte de *doux* ou de *france* avec une galette ou un morceau de pain d'épice?

Et plus bas encore, le vulgaire *pequet* n'est-il pas là?

Et partout on chante et l'on rit. Dans le temps, on se rendait, en se levant de table, à la messe de minuit. L'attitude peu recueillie du public que réunissait cet office aura sans doute engagé le clergé à n'ouvrir les portes des chapelles où cette messe se célèbre encore qu'à un petit nombre de fidèles.

Il en est (ce sont les infatigables) qui attendent la messe de quatre heures; mais cet usage, autrefois des plus répandus, semble tendre à disparaître: on assiste bien encore à la messe de quatre heures, mais veille-t-on encore en l'attendant?

**Vous voyez?** Quand nous vous disions que cela n'était pas possible! Ce baudet qui, d'après vous...

— Eh bien?

— Eh bien, il a fait l'un de ces jours le tour de la

— Woye djé sais bi, mais c'est qué si l'affaire vérou à manqui....

— Vo stez bi in homme à longs contes, savez vous Delbranche, disti iun des autes, même qué c'astou Béguie, qui t'nou cabaret à c' temps là éié qu'est d'jà mort despu assurez quinze ans.

— Allons swette, disti Delbranche, in buvant s'goutte éié in ratchant in coup par terre comme in' homme qui sût s'n'idée, — Vo feumme est dins s'lit ndo, Témacq?

— Ah iaie iaie si, si vo sti pindu despu qu'elle est dsu l'flanc, là longtamps qu'on n' parléroit pu d'vous...

— Allons tant mieux, pa' c' qu'avé l'langue qué d'li connais....

— Djé m' vas toudi serrer l'uche des montées... Là!... (Eié à c' t-heure?)

— Eh bi les hommes, à c' t'heure, si tout va bi, dédici à deux djous no foudrte est faite!

— Bah! oui!....

— Léfm né parler, nom des os! Djé l'dis co qu'on foudrte est faite si vo v'lez m'ascouter.

— Qu'est-c' q'n' no faudra fai?

— Ratindez deux minutes éié vo dallel l' savvé. Djé m'ai toudi léi dire pa m' père — qué l' bon Dieu l' mette dins s' paradis — qué quand les-z-Hollandais ont passé par ci à l'bataie de Waterloo, il avou in officier qu'avou muchi in trésor dins-n-in arrossette lauvau au d'bout de l' ruelle du monde éié qué c' n'officier là avou sté tué à l' bataie, donc qu'i n'avou ni povu r'v'ni desterrer s' migot. Despu adon, em' père à d'jà sté tourpiner branmint des coups de c' côté là, mais i n'a

## EL POUIE NWÈRE.

El brù qu'on a fait à l'intour dé c' pouie là, i n'est ni à cwère! Il a toudi bi quarante ans hasard qué c'farce là a sté djuee: eh bi, allez in m'pau d'mander à quéée Nivelwé qu'oc' fût l'histwère dé l'pouie nwère, pou vir s'i n'vo l'racontra ni tout d'suite! Quand d'dis Nivelwé, c'ess't Acclot savez qué d'v'd dire; pa' c' qu'i d'a branmint des ciens qui pinsont qu'i sont d'Nivelles éié qui n'ont tant seul'mint jamais fait l'tour Sainte Cédru d'leu vie: ainsi commint voutri qu'on perdrou ça pou d's Acclots?

Pou iesse Acclot, m'fi, Acclot tout outte, comme vou éié mi, allons, i faut iesse d'autes gayards qué ça! l' faut connette Nivelles comme es poche; i faut..... mais l'est bou dainsi; in coup ou l'aute djé vo l'dirai, mi, tout c' qu'i faut avvé fait pou dire qu'on ess't Acclot. Pou l' momint d'à c' te heure, ervénonne à no pouie nwère qué d'disovs là qué tout l'monde à l'ville d'avou intindu parler: eh bi woye, si des gadelots comme nous autes counichont c' n'histwère là, austant dire qué tout l'monde el sait, n'do? Mais tout d' même, co qu' cé n' s'arou qu' pou l' plaisi dé l' raconter d'sus l'Acclot djé m' va co toudi vo l'ramadgi in coup.

A c' temps là (pou dire comme el dwéyen), il avou à Nivelles deux gayards qui stinnet toudi échenne éié qui n' sondignint qu'à djuer des farces à les dgins. l'un c' astou Delbranche — qué l'bon Dieu li fasse paix — qui d'mourou dins l'rue d'Charlerwé, en'miette

ville et chacun a pu constater qu'il se portait à merveille.

— Pas possible?  
— Pardon, c'est bien ainsi. D'ailleurs, ce baudet que l'on avait servi pour du chevreuil nous avait toujours paru, à nous, un fameux canard?

**Que comptait-on, lundi, à 8 heures du soir, dans la ruelle allant du Mont St-Roch à la chaussée de Hal?**

Un groupe de huit à dix conspirateurs s'entretenaient à voix basse, l'*Acrot*, la *Gavotte* et la musique de la garde civique faisaient le sujet de leur entretien.

Que verrons-nous donc par une belle soirée d'hiver???  
On disait: « Si l'*Acrot* le savait! » Il le sait pourtant! Mais chaque chose à son heure.

Nous donnons ci-dessous le programme de la belle fête de bienfaisance qui se donnera dimanche prochain à 2 1/2 heures de l'après-midi, au Waux-Hall.

L'hiver commence et les misères à soulager sont nombreuses. Ouvrons donc nos bourses et et que chacun apporte son obole à ces personnes charitables qui nous offrent un véritable régal, tout en nous disant et peut-être même en nous persuadant que nous sommes généreux.

### Programme.

#### 1<sup>re</sup> PARTIE.

1. Chœur de la *Création* . . . Haydn.
2. Air de la *Reine de Saba*, chantée par M<sup>lle</sup> B\*\*\* . . . Gounod.
3. *Souvenir de Bade*, exécuté par M. Lejeune . . . Léonard.
4. { *A Berceuse* { exécutées par M. Fauré.  
    *B Mazurka* {  
    Lejeune . . . Wieniawski.
5. { *A Réve du Prisonnier* { chantés . . . Rubinstein.  
    *B Mélodie* {  
    par M<sup>lle</sup> B . . . Lassen.
6. Chœur les *Saisons* { Le printemps { Haydn.  
    La Chasse {

#### 2<sup>e</sup> PARTIE.

**LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON**  
Comédie en 4 actes, d'Eugène LABICHE, de l'Académie française.

Prix des places: Réservées, 4 fr. — Stalles, 2 fr. — Galeries, 1 fr.

Le mot de la charade du dernier numéro est: **MURMURE.**

Ont deviné: M<sup>lle</sup> L. T. — Half-en Halfvo-Club.

Nous avons reçu, la semaine dernière, mais trop tard pour être insérée, une lettre de *Half-en-Halfvo-Club* qui nous faisait part des recherches infructueuses des membres de cette société, dans le but de deviner l'énigme parue dans notre numéro du 9 décembre.

jamais povu parvéni à trouver ç' qu'i cachou.

Il avou longtimps qu' djé n' pinsou pu à ça; mais là qu'su n'semaine de temps dj'ai rêvé pa twés coups qu'in djou au nût, après no p'lite esrenne qué nos fsons toudi, no stinnes voie comme nos astons ci éié qu' nos avinne esté desterrer l' trésor.

— I n'est ni possipe?

— C'est pourtant comme djé vo l'dis. Mais seul'mint i no fallou avé n' pouie nwère avé nous éié despu l'moumint qu' no couminchinne à travaî djsuqu'à ç' qué no seuchons' rintré à no maiso, i n' davou ni iun qui povou drouvi s' trappe. Ç'astou ça l' pu difficile.

— S'i n'a co qu' ça, disti Témacq, qu' avou ascouté s' camarade comme si ç'arou ieu sté l' Saint Esprit, l'affaire est claire éié l' fafiot va dé passer ieu.

— Mi, qu'i dit Tilcasse, djé fais m' n'affaire dé l' pouie nwère; djé sais bi n' place éiusqué d'din trouverrai ieu.

— Woye mais, motus savez lieu.

— Em' perdez pou in fou, lion? Eié pou quand ç' qué c'est?

— Eh bi si vo stez presse, no povons d'ja daller d'main au nût, su l' coup d' douze heures. Nos nos r'trouverrons douci à no n'heure d'habitude pou n' ni qu' ça chenne drole à les vigins.

— C'est ça, qu'il ont répondu tertous.

(A continuer.)

Il nous donnait plusieurs solutions telles que: *fermage, année, abonnement, revenu* et même *foire*.

Beaucoup de personnes ont partagé les mêmes hésitations; une de nos lectrices, qui a deviné le mot de la charade de Dimanche dernier, s'est trouvée dans le même cas.

Elle a fini, comme l'a fait l'*Half-en-Halfvo-Club*, par « donner sa langue au chien, »

Nous regrettons vivement d'avoir servi pareil casse-tête à nos lecteurs.

### VARIÉTÉS.

#### Où est né Laurent Delvaux?

M. le notaire Edmond Fiévet a consacré une notice (1) des plus complètes et des plus consciencieuses au sculpteur Laurent Delvaux. Cette notice débute ainsi:

Le sculpteur Laurent Delvaux est issu d'une famille essentiellement militaire et qui a une origine vraisemblablement wallonne.

Son père Godefroid Delvaux, capitaine au régiment autrichien de cavalerie, sous les ordres du feld-maréchal de Westerlo, avait épousé Françoise Chassela et mourut à Nivelles le 11 octobre 1743.

Les deux oncles de Laurent Delvaux, Gilles et Georges Delvaux, aussi officiers au même régiment, étaient mariés, le premier à Marie-Agnès Delhaut et le second à Marie-Catherine Coppée.

Sa tante, Catherine Delvaux, avait épousé Nicolas Rinquet.

Enfin, son aïeul Georges Delvaux, également dans la carrière des armes, était marié à Béatrix Massar. S'il fallait s'en référer au nom de famille de Delvaux lui-même, à ceux de sa mère, des épouses de ses oncles, du mari de sa tante et à celui de son aïeule paternelle, qui tous portent un cachet évidemment wallon et qui se retrouvent encore aujourd'hui même à Nivelles ou dans ses environs et surtout à cette circonstance que son père habitait, au moins dans les derniers temps, cette ville où il est décédé et dont il était probablement lui-même originaire; il semblerait que le sculpteur Delvaux devrait être réellement né à Nivelles.

Cependant, le sculpteur Laurent Delvaux est né pendant le siège de Bruxelles par les Français, le 17 janvier 1696 (2), à Gand, où son père se trouvait momentanément en garnison.

Si les archives de cette cité sont muettes à cet endroit, Delvaux s'est chargé de constater ce fait par l'inscription qu'il a gravée sur l'un de ses chefs-d'œuvre, la chaire de vérité de la cathédrale de Saint-Bavon en cette ville, au pied de laquelle on lit ce qui suit:

« *Lucius Delvaux Gandavensis incepit et fecit Nivelles.* »

Laurent Delvaux a donc bien véritablement vu le jour à Gand. Il le déclare lui-même. Mais, par une marque d'attention toute spéciale, dont, ce nous semble, Nivelles doit lui savoir gré, il a soin d'indiquer dans cette inscription, en même temps que son lieu natal accidentel, sa patrie, si pas d'origine, au moins d'adoption.

C'est en effet à Nivelles où demeurait son père, que l'artiste vint habiter quelque temps après son retour d'Italie; c'est là qu'il épousa une personne de cette localité; c'est là qu'il produisit ses œuvres principales dont un grand nombre décoré encore aujourd'hui divers édifices de cette ville. C'est là que dès le 5 février 1734, il obtenait, à sa demande, le droit de Bourgeoisie; c'est là qu'il travailla, éleva sa famille, mourut et voulut être inhumé.

Cependant, dès 1885, M. Edmond Jamart a fort bien démontré (3) que Delvaux est né à Nivelles.

M. Fiévet partage aujourd'hui cet avis; il a même rédigé sur cette question une note fort intéressante, réservée à une seconde édition de sa notice et dont il a bien voulu nous autoriser à faire usage,

Il y a quelques années, M. Fiévet eut connaissance de l'histoire chronologique des évènements et du chapitre de l'église cathédrale de

(1) Bruxelles, Félix Collaewaert, père, 1880.

(2) La date exacte de cette naissance est indiquée par Laurent Delvaux lui-même, dans une note écrite de sa main sur un registre à son usage, en la possession de son arrière-petit-fils Monsieur Louis Delvaux-Lauwers, à Bruxelles et qui porte ce qui suit:

« Je suis né le 17 de l'an 1696, ma femme s'est accouchée le 17 du mois de décembre 1734 de son premier enfant. Nous nous sommes mariés le jour d'après les Rois l'an 1734. »

(3) Notice sur l'Académie de dessin et l'Ecole industrielle réunies, précédée d'un aperçu sur le passé artistique de Nivelles, typ. veuve Emm. Despret-Ferdinand, Nivelles, 1883, p. 26

Saint-Bavon à Gand, publiée, en 1772, par M. Hellis; chanoine de cette église, ainsi que du supplément à cette histoire paru chez l'imprimeur De Gœsin de la dite ville.

(A continuer.)

### État-civil de Nivelles.

Du 15 au 22 décembre.

NAISSANCES. — Ernest-Jules-Joseph-Gh. Dascote. — Emile-Jean-Baptiste-Gh. Deligne.

DÉCÈS. — Fernand-Joseph-Gh. Rousseau, 23 ans, candidat en médecine, décédé rue de Charleroi. — Juliette-Marie-Jeanne Haneveer, 29 ans, modiste, décédée faubourg de Soignies. — Georgina-Juliette-Marie-Gh. Francq, 15 ans, sans profession, décédée rue Ste-Anne. — Josse Brisaert, 53 ans, tisserand, veuf de Marie-Anne Wauters, époux de Sophie Devori. — Joséphine-Gh. Thomas, 23 ans, couturière, épouse de Bernard-Emile-Gh. Vanloo, tous 2 décédés h<sup>l</sup> de la Batterie. — Philomène-Prudente-Antoinette-Gh. Holofte, 32 ans, cabaretière, épouse de François Bardiaux, décédée rue Bayard. — Denis-Gh.-Joseph Tamine, 61 ans charron, veuf d'Albertine-Louise-Gh. Dumonceau, décédé faubourg de Bruxelles. — Un enfant au-dessous de 7 ans.

### Ce que l'on n'a jamais vu :

Un cocher de fiacre poli, une belle-mère aimable et un marchand vendant en-dessous du prix coûtant.

C'est pourtant ce que fait la

### MAISON DETRAUX,

RUE DE NAMUR, 30, A NIVELLES,

qui, par ce temps de crise, estime que les ca-deaux de nouvel an ne doivent pas en souffrir.

A ce propos, elle offre à tout le monde, pendant la période des étrennes, à dater de ce jour jusque fin janvier, une réduction exceptionnelle de 20 % sur tous les articles à ce destinés.

La même maison tient toujours, à des prix également réduits de 10 %, tous les objets ordinaires en verre, cristaux, faïences, grosse poterie, etc., etc.

### Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets ronds et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

### JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

### A louer

pour le premier Février 1889, grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur VANCUTSEM médecin-vétérinaire rue Roblet, Nivelles.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

**ÉDOUARD ATQUET**

RUE DE BRUXELLES, 18

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Maître Leblond, notaire à Nivelles, vendra  
publiquement :

Le jeudi 27 décembre 1888, à 2 heures de  
relevée, chez M<sup>me</sup> veuve Lempereur-Tamine,  
cabaretière, rue Sainte-Gertrude au dit Nivelles ;  
**une maison** avec appendances et  
dépendances, sise rue du Coq à Nivelles.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire  
à Nivelles.

Maître Louis Castelain, notaire à Nivelles,  
vendra publiquement :

Le lundi 31 décembre 1888, à 2 heures,  
chez M<sup>me</sup> Dusepulchre, au Café du Commerce,  
à Nivelles, le dit notaire adjugera définitive-  
ment :

**Une jolie MAISON de rentier,**  
située rue des Brasseurs à Nivelles.

A la requête de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Louis Gossieau et des  
héritiers de son mari ;

Le mercredi 2 janvier 1889, à 2 heures,  
chez M. Félix Fiasse, cabaretier en la dite ville,  
procèdera à la vente publique

### d'une très-jolie MAISON

de construction récente avec atelier, situés à  
l'angle de la rue du Géant et du boulevard de  
l'Esplanade vers lequel elle a sa façade.

(Voir les affiches).

Le lundi 7 janvier 1889, et jours suivants,  
s'il y a lieu, à 10 heures du matin, en la  
mortuaire de M. Louis Gossieau, boulevard de  
l'Esplanade, en cette ville, procèdera à la vente  
publique

### D'UN BEAU MOBILIER

ET DU

### Matériel d'imprimerie

ainsi qu'une forte partie de papiers pour affiches,  
lettres de faire part, etc., etc.

Les notaires PARADIS et LEBLOND, rési-  
dant à Nivelles, vendront publiquement le  
jeudi 3 janvier 1889, à 2 heures, chez M. Du-  
fond en l'estaminet *Sainte Barbe*, en cette ville,  
à la requête des héritiers de Germain Voituren  
et de Françoise Guignardé, en exécution d'un  
jugement rendu par le tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
séant à Nivelles, le 16 Octobre 1888, par  
devant M. le Juge de paix du canton, confor-  
mément à la loi du 12 Juin 1816,

### UN GROUPE DE MAISONS

situé faubourg de Mons à Nivelles, divisé en  
4 lots et figurés au plan des affiches.

Pour tous renseignements, s'adresser aux  
dits notaires et à M<sup>e</sup> Louis CASTELAIN, notaire  
au même lieu.

## A vendre à Nivelles :

UNE

### Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée  
au rez-de-chaussée de salon, salle à manger,  
bureau, cuisines, water-closets ; au 1<sup>er</sup> étage de  
4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>e</sup>  
également de 4 chambres et cabinet de toilette ;  
greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nom-  
breux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au  
1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandis-  
sement. Cette magnifique propriété, récemment  
construite et fraîchement décorée, située à 200  
mètres du nouveau Palais de justice, peut par-  
fait convenir à un rentier, un avocat ou un  
magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche  
de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre  
de la main à la main**, les  
IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares  
63 centiares, S<sup>ne</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159  
du cadastre.

**UNE TERRE** grande 41 ares  
79 centiares, S<sup>ne</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203,  
occupées par M. Alphonse Langendries.

Étude de Maître A. DEL BRUYÈRE, Notaire,  
rue Gillard-Heppé, à Nivelles.

### VENTE DE PEUPLIERS.

Lundi 24 décembre 1888, à une heure de  
relevée, chez M. J. Robert, gare de l'Est, à  
Nivelles,

A la requête de M<sup>e</sup> le Duc de Wellington,  
propriétaire à Londres,

Le dit notaire vendra publiquement : **120  
marchés de peupliers**,  
martelés au Bois de Nivelles, sous Nivelles.  
(Voir aux affiches).

Six mois de crédit, moyennant caution  
connue.

### Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

### LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

### SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

### OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-  
sis de couche, grillages, volières, meubles de  
jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers,  
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente  
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-  
me).

## HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux  
en grès vernissés pour canalisations, égouts,  
courbes, raccords, syphons, sterfsputzen et  
vases de latrines ordinaires et à syphons : le  
tout provenant des meilleures fabriques.

## LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-  
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.  
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de  
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-  
res. — Poteries de grès vernissées. — Ciment  
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

## MAISON ROMBOUTS

RUE S<sup>e</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER  
FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	" 20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	" 27 "
id. bordé, soigné,	" 30 "
moscowa,	" 33 "
id. bordé, doublé satin français,	" 38 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	depuis 6 fr.
pour enfants,	" 18 "
pour hommes, très soigné,	" 24 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.